

Le domaine public, lieux de l'embellie urbaine

Autor(en): **Lamunière, Jean-Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 10

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE DOMAINE PUBLIC, LIEUX DE L'EMBELLIE URBAIN

« Quiconque sait bien dessiner un parc, tracera sans peine le plan en conformité duquel une ville doit être bâtie relativement à son étendue et à sa situation. »

Marc-Antoine Laugier,
Observations sur l'architecture,
1749.

Dans un article intéressant, l'historien Armand Brühlhart évoque ces gravures de Robert Gardelle qui illustrent, dans le livre de Jacob Spon, paru à Genève en 1730, une vision de la ville. Ceux, dit Brühlhart, qui n'avaient pas revu la cité depuis la fin du XVII^e siècle ne la reconnaissaient qu'à moitié. La remarque m'a provoqué pour deux raisons. Tout d'abord, nous pouvons nous demander quelles «gravures» pourraient aujourd'hui porter témoignage de la nouvelle forme de notre ville. De quel point de vue nous la dessinerions, quel profil choisirions-nous pour la décrire au voyageur qui voudrait la visiter, à l'exilé qui souhaiterait en conserver le visage?

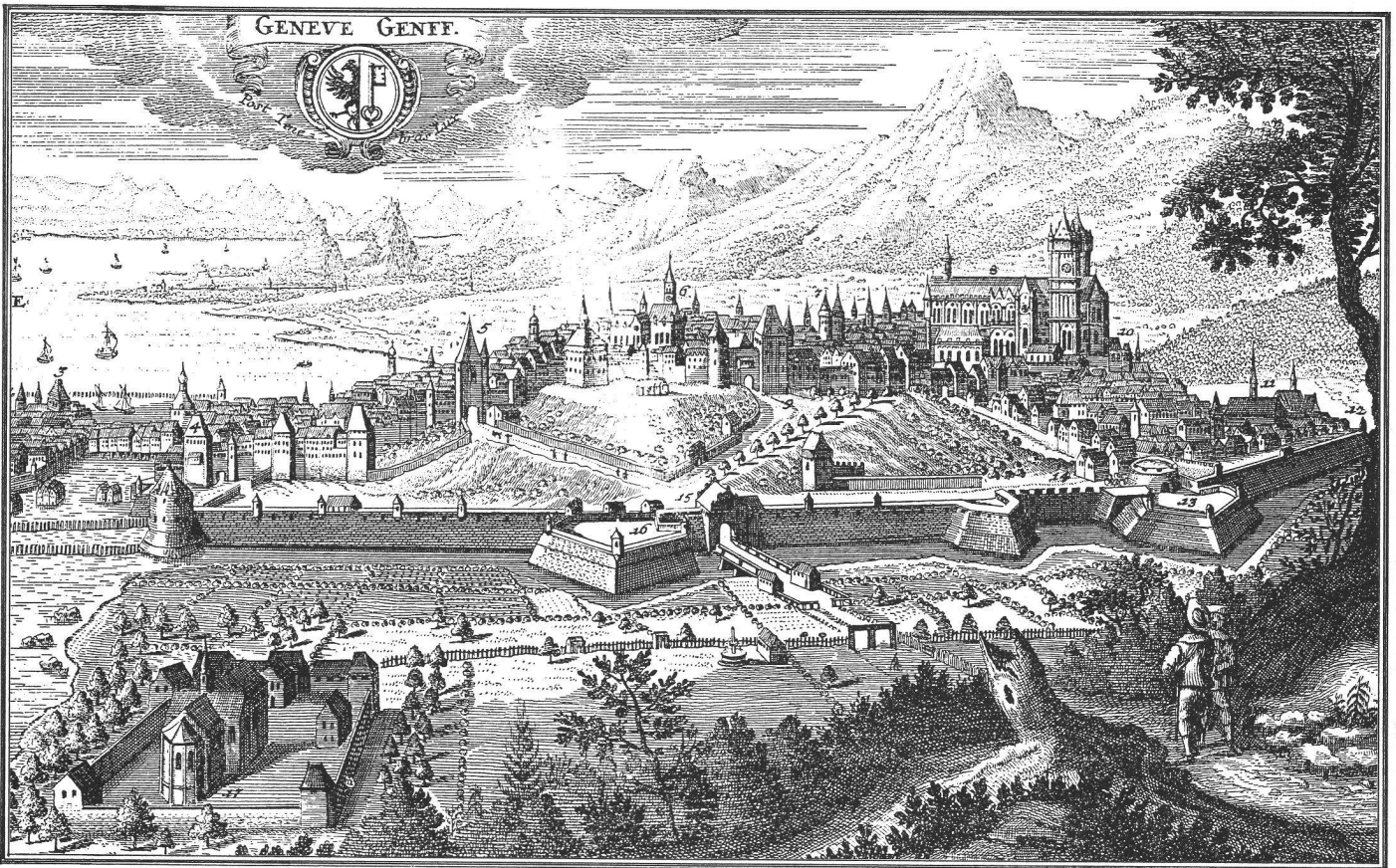
A l'heure actuelle, la vision aérienne, iconographie nouvelle et impitoyable, ne traduit-elle pas des désordres sans tumulte qui provoquent le regard blasé du voyageur à son départ et à son retour? Une monstrueuse géographie efface les

ment du fragment considéré, mais de la ville tout entière qui, à travers elle, s'embellit face à la promenade de campagne.

Si nous voulons retenir cette leçon simple, il suffit de préciser ces limites dont nous parlons et d'en

“ Quelles «gravures» pourraient aujourd'hui porter témoignage de la nouvelle forme de notre ville? ”

accentuer le caractère. Parallèlement, cela supposerait une plus grande modestie, nous dirions même l'adoption d'une sorte de banalité, au-delà, pour ainsi dire, de ces points et de ces lignes qui déterminent la face et le profil du visage de la ville.



Vue de Genève avant 1730,
gravure.

traces de l'histoire et n'en révèle pas les péripéties.

Puis nous pouvons regarder les deux images, avant et après «l'embellissement», et voir combien la définition d'une limite invite à sa finition, et que sa finition est précisément la façade de la ville. Enfin, que tout édifice «en limite» d'un tissu précis et d'un espace libre se doit d'émphatiser la frontière qu'il évoque comme la frontalité qu'il offre. Or cette frontalité de Gardelle est à la fois embellie pour l'usage et le prestige, non pas seule-

Or, c'est exactement le contraire que l'on fait aujourd'hui. Robert Venturi a bien raison de définir comme banale cette architecture extraordinaire qui jalonne arbitrairement nos rues, et extraordinaire cette architecture banale qui s'affirme de manière simple et répétitive.

N'y a-t-il pas de la noblesse dans l'humilité? Les quartiers «embellissant» la ville ne sont-ils pas ceux dont les constructions «apparemment simples», pour reprendre l'expression de Paolo Fumagalli, obéissent à des règles typologiques imi-

tatives du «ici» et non pas copistes de l'«ailleurs».

A ce propos, on a parlé de manière assez pusillanime «d'architecture d'entrepreneurs». On n'a pas cru si bien dire, sauf que la plus grande partie de cette architecture, à la manière de la «Georgian Architecture» si bien décrite par Summerson, se réfère à des codes précis, tous contenus et transmis par des traités et manuels d'architecture, ouvrages autant théoriques que pratiques de l'époque.

En ce sens, la maison urbaine est à recomposer. Dans un numéro de *The Harvard Architecture Review* de 1987, consacré au problème du «patronage», l'un des auteurs affirme que la privatisation du domaine public est la cause de l'urbanisme américain d'aujourd'hui. La société américaine, soit par insouciance, soit par manque de directives à l'égard de l'orthodoxie privée, a laissé le soin au secteur privé de fabriquer l'espace public.

L'Europe et Genève connaissent-ils un autre destin? Certes, nous avons pu jouir de conditions favorables à une époque où la construction «privée» a su faire des choix culturels judicieux. Mais il ne

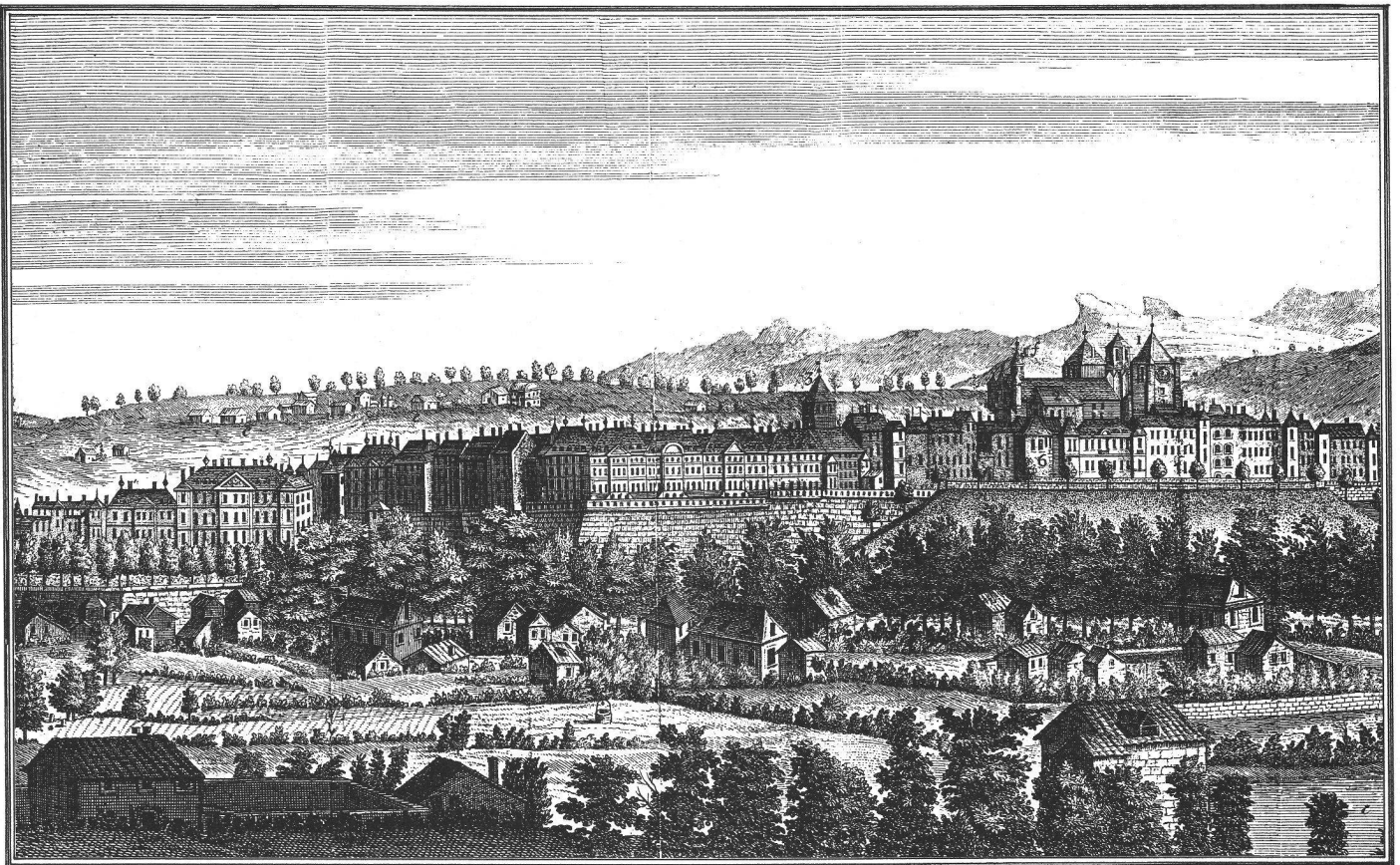
champs de vision deviennent une course d'obstacles et un cauchemar pour les yeux.

Le débat qui s'est prolongé jusqu'aux années 30 entre les tenants d'un projet global et ceux de

“ La maison urbaine est à recomposer. ”

projets partiels urbains semble avoir définitivement tourné à l'avantage des opérateurs de fragments.

Le dernier grand projet de la ville est celui de Maurice Braillard. On y parle de tracés directeurs, de limites, de typologies, de mélange des activités. Dès 1968, les plans s'intitulent alvéolaires, on n'y dessine plus des formes construites mais des alvéoles, cernées par des axes, et une division des activités. L'abstraction des plans directeurs, d'ailleurs sectoriels, ne propose presque plus, en effet, qu'une utilisation des sols et une simplification normative de règles de construction. Une



Vue de Genève vers 1730,
gravure de Robert Gardelle.

règne plus aujourd'hui l'état d'esprit qui a pu animer les constructeurs d'alors, largement engagés dans une opération globale d'investissement où leur intérêt était étroitement lié à celui de leur ville. Grands magasins introvertis, banques de prestige, ensembles résidentiels cloîtrés sont devenus le champ privilégié d'espaces dits semi-publics où tous les «egos» architecturaux se manifestent. Pendant ce temps, la dissémination de l'habitat et le trafic des véhicules divisent nos places et détruisent nos rues. Notre promenade urbaine et ses

concrétisation relative des formes ne se trouve que dans les plans de quartier dont les dispositifs, par force, reflètent effectivement les droits fonciers.

Une seule éclaircie: des études entreprises par le Service d'urbanisme de la ville de Genève dès 1981 évoquent la possibilité de structurer le tissu existant et de lancer quelques grands tracés régulateurs, notamment le long d'axes de verdure et de bâtiments institutionnels. Qui ose aujourd'hui dessiner (c'est-à-dire concevoir) la ville, voire sa

campagne qui lui est comme amoureusement reliée? Certes, les grands desseins globaux, presque toujours voués à l'échec, n'ont laissé que quelques traces, mais celles-ci témoignent encore aujourd'hui des intentions civiques d'un Micheli

du Crest, d'un Dufour, d'un Blotnitzki, d'un Turrettini, d'un Brillard.

Actuellement, nous ne dessinons que des fragments sans que ceux-ci puissent évoquer un projet urbain global, et nous conservons des lambeaux sans tisser la moindre couture.

Le cas de Genève n'est pas singulier. Nous y éprouvons, comme ailleurs, la perte du sens concret de la ville malgré l'apport de notions certes intéressantes, mais plus abstraites, relatives à l'agglomération urbaine et à l'environnement en général.

Pour reprendre une expression de Claude Raffestin: «On n'habite plus le mot ville»... «On peut

“ Actuellement, nous ne dessinons que des fragments sans que ceux-ci puissent évoquer un projet urbain global et nous conservons des lambeaux sans tisser la moindre couture. ”

faire des villes qui n'en sont pas: le mot n'est pas la chose. »

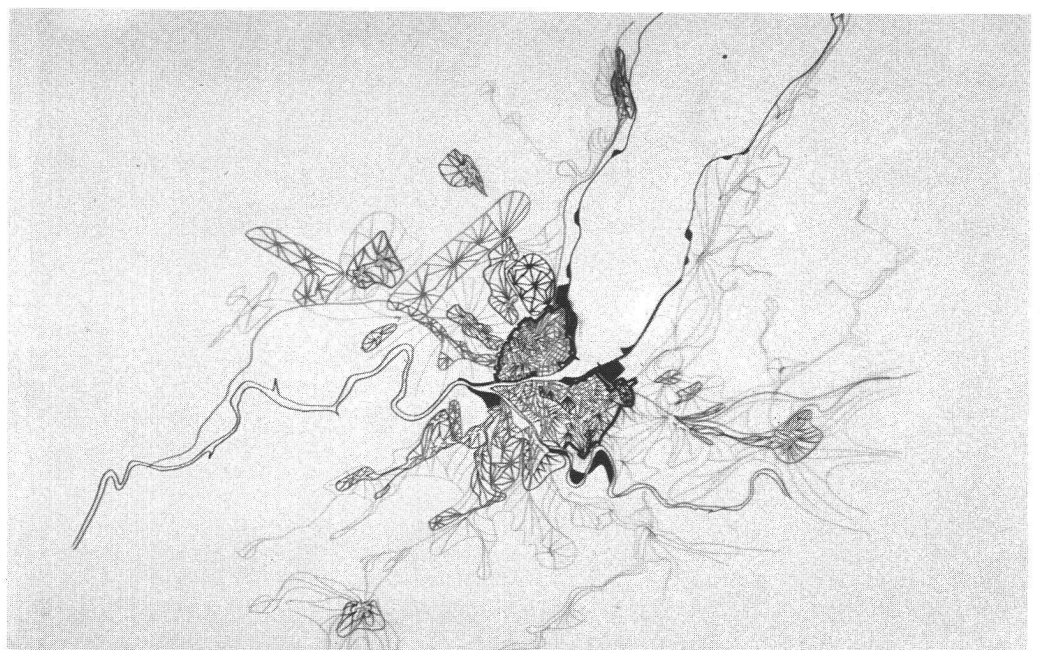
En fait, non seulement la forme de la ville en tant que configuration précise est détruite, mais aussi et surtout est effacé le «locus» des interactions collectives dont l'image reflète l'esprit communautaire.

Quelles seraient aujourd'hui les occasions dont on pourrait se saisir?

Dans cette perspective, une des dernières embellies pourrait bien être l'étude des espaces publics urbains, aussi précise dans ses aspects analytiques que dans sa conception projectuelle. L'architecture des bâtiments qui ont le redoutable privilège de s'y afficher sera la résultante incluse ou exclue volontairement de ces projets, car l'espace public est le véritable lieu de la ville. S'il est bien pensé et conçu dans ses fonctions comme dans sa forme, le reste ne fait que lui rendre hommage, en s'offrant ou en se retirant.



Maurice Brillard,
plan directeur de 1935.



L'agglomération genevoise,
croquis de l'auteur.

Puisque désormais le lieu public s'est diversifié en se démultipliant sur l'aire informe de l'agglomération, il faut que toutes ces centralités ponctuelles ou linéaires se rejoignent en une structure qui permette cette nouvelle lecture de la ville et

mémoire de pierre, pour lui faire appréhender tous les jours ses anciennes et présentes institutions? Ces phénomènes du locus urbis, ou plutôt des loci urbis, sont obligatoirement liés à l'écologie urbaine.



Lignes directrices,
croquis de l'auteur.

notamment celle de ses institutions publiques où émerge le sens de la communauté urbaine. Ainsi, toutes les parties se rejoignent en un projet à nouveau global.

Il est plus facile à ceux qui ont une pratique concrète de ces lieux d'en comprendre, au-delà de leur fonctionnement actuel, l'histoire de leur passé comme les perspectives de leur devenir.

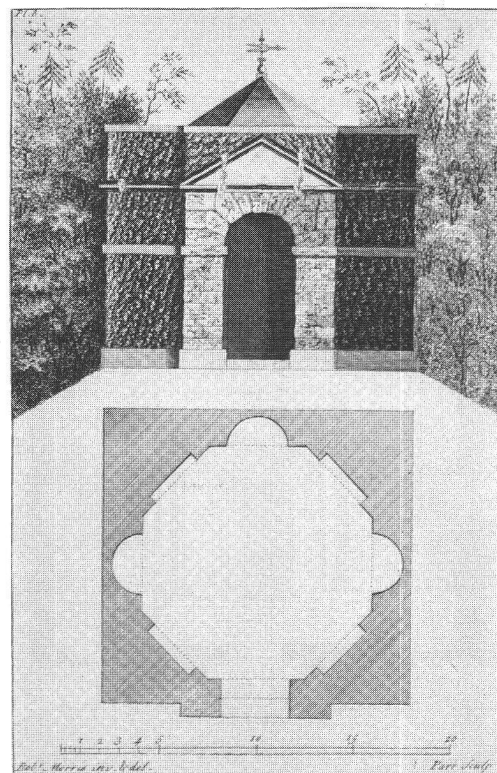
Il faut concevoir des organismes simples où rues, carrefours, places, ronds-points, mails, allées, etc. trouvent une identité qui les rattache tous à une même signification précise de l'urbanité.

Des gestes modestes qui agrémentent avant d'embellir le parcours des piétons, l'attente des transports publics, les rendez-vous des écoliers,

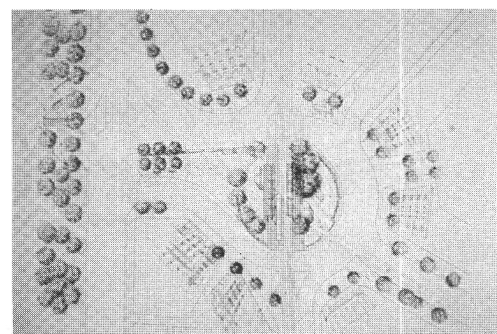
“ Une des dernières embellies
pourrait bien être l'étude des
espaces publics urbains. ”

ceux des amoureux, le repos et la curiosité des passants, le lèche-vitrine, les échanges, l'oisiveté du promeneur solitaire.

Est-ce si compliqué que de synchroniser un parcours de piétons, de l'élargir, de l'accompagner de portiques et de plantations, d'abriter ses haltes, de lui placer des vitrines, des terrasses de restaurant pour amener chacun à regarder sa ville à travers ses monuments, c'est-à-dire à travers sa



Pavillon par Robert Morris in Select Architecture, 1975.



Station de tramway au Rond-Point de Plainpalais,
Genève (projet et réalisation 1977-1980).

(Arch. J.-M. Lamunière, G. van Bogaert et coll.)

De petits objets architecturaux «apparemment simples» (comme devrait être la ville elle-même) et judicieusement placés seraient non seulement utilisés par la collectivité urbaine, mais perçus par elle comme emblématique de son attachement.

Un kiosque (un pavillon) peut révéler plus élogiquement le sens profond du lieu urbain que n'importe quelle façade effrontée. Il devient peut-être aujourd'hui un de ces «éléments primaires» qu'a défini Aldo Rossi.

Au terme d'embellissement, si souvent évoqué à propos des grandes manifestations urbanistiques et architecturales, je préfère celui «d'embellies». Les marins parlent d'embellie lorsque le ciel tout à coup s'éclaircit, le vent s'établit, la vue sur le port se dégage. En argot, l'embellie est tout simplement la bonne occasion.

Jean-Marc Lamunière,
architecte, professeur EPFL-EAUG